

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE DE DIRECTION

Séance du 06 septembre 2017

Date de convocation :
Le 24 août 2017

L'an deux mille dix-sept, le 06 septembre à quatorze heures trente, le Comité de Direction s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame **Élisabeth GONDY**, Présidente, suite à la convocation qui lui a été faite le 24 août 2017.

Nombre :
- délégués titulaires : 18
- de présents : 7
- de votants : 9

- délégués suppléants : 12
- de présents : 1
- de votants : 1

Étaient présents en qualité de délégués communautaires titulaires (06) :

Mme Élisabeth GONDY ; Mme Geneviève MANNARINO ; Mme Valérie TOMSON ; M. Guy HUART ; M. Didier JOVENIAUX ; M. Mattéo GUALANO.

Étaient présents en qualité de personnes qualifiées titulaires (01) :

Mme Monique DESSENSIS.

Étaient présents en qualité de délégués communautaires suppléants (01) :

Mme Denise CAPPELLE.

Représentant titulaire en qualité d'organisme publics et parapublics ayant donné pouvoir (01) :

M. Bruno FONTAINE ayant donné pouvoir à Mme Alexia BAUDOUX.

Représentant titulaire en qualité de personnes qualifiées ayant donné pouvoir (01) :

M. Vincent HADOT ayant donné pouvoir à Mme Élisabeth GONDY.

Étaient absents et non représentés (08) :

M. Grégory LELONG ; Mme Renée STIÉVENART ; Mme Marie-Geneviève DEGANDSART ; Mme Joël SOIGNEUX ; Mme Isabelle CHOAIN ; Mme Laurence PÉAN ; M. Vincent DOCHEZ ; Mme Monique GUILBERT.

N° d'inscription de l'acte soumis à l'obligation de transmission au Représentant de l'État :
II/020/17

Secrétaire de Séance :
M. Pierre LABONTÉ

Nos Réf : PL/IC

OBJET : Renouvellement de la convention de partenariat Transvilles.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
La Présidente,
Élisabeth GONDY



La Présidente :

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du Tourisme, et notamment ses articles L133-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole en date du 05 avril 2012, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (ÉPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

Vu les statuts de l'ÉPIC, approuvés par le Comité de Direction du 15 juin 2012 et notamment les articles 1^{er} et 4 ;

Vu la Convention portant missions et objectifs intervenant entre Valenciennes Métropole et l'Office de Tourisme ;

Vu la délibération II/025/2016 du Comité de Direction en date du 08 septembre 2016, laquelle a validé le renouvellement de la convention de partenariat entre Transvilles et l'Office de Tourisme ;

Cette convention permet de bénéficier gratuitement de 3 campagnes d'affichage d'une semaine sur le réseau Bus et tramway du Valenciennois ainsi qu'une communication toute l'année sur le site internet et la page Facebook de



Transvilles.

En contrepartie, Valenciennes Tourisme & Congrès s'engage à proposer aux abonnés de la carte ELIT (carte d'abonnement du réseau Transvilles), le tarif réduit sur les visites commentées de la programmation annuelle et sur les visites audio-guidées. Cette convention est valable un an à compter de sa signature. Sur ces bases, il est proposé au Comité de Direction réuni le 06 septembre 2017,

- De renouveler pour une année la convention de partenariat entre Transvilles et Valenciennes Tourisme & Congrès ;
- D'autoriser le Directeur Général à signer ladite convention de partenariat.

Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction

Par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

RENOUVELLE :

- Pour une année la convention de partenariat entre Transvilles et Valenciennes Tourisme & Congrès ;

AUTORISE :

- Le Directeur Général à signer ladite convention de partenariat.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Fait à Valenciennes, le 06 septembre 2017

La Présidente,
Élisabeth GONDY

